

## Parcours Modulaire de formation Animateur Sécurité

### Organisation générale :

Chaque session de formation se déroulera dans les locaux de la société.

### Objectifs généraux :

- Permettre à la société xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, d'assurer la mission de l'encadrement de la sécurité, en formant l'Animateur Sécurité.
- Former l'Animateur Sécurité afin de les monter en compétences qui sont exigées sur ces postes.
- Le doter d'une méthodologie de construction d'outils de pilotage et d'encadrement en prévention des risques professionnels.
- Permettre de transférer immédiatement sur les postes de travail et auprès des collaborateurs, les savoirs faire acquis en formation.

### Objectifs pédagogiques :

Les candidats devront être capable à l'issue de cette formation de :

- Connaître, comprendre, et savoir gérer les risques professionnels, afin de pouvoir manager les collaborateurs en matière de sécurité.
- Mettre en œuvre des procédures en matière de sécurité (application).
- Mettre en œuvre des actions correctives et préventives (analyse et anticipation).
- Communiquer en interne et/ou en externe, avec les personnes concernées en termes adaptés et selon le contexte.
- Accueillir et former tout nouvel arrivant à la sécurité de manière théorique.
- Manager et faire évoluer la politique sécurité de la société, et en assurer la communication.
- Transférer sur son poste de travail de façon opérationnelle, les savoirs faire spécifiques acquis en formation.
- Transmettre auprès de ses collaborateurs ces savoirs faire.

### Programme résumé de la formation (contenu détaillé ci-après) :

MODULE 1 : LES PRINCIPES DE BASE EN MATIERE DE REGLEMENTATION SUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL (X jours)

MODULE 2 : ANALYSER L'ACCIDENTOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ ET DE SON SECTEUR D'ACTIVITE (X jours)

MODULE 3 : METTRE EN ŒUVRE ET GERER DES ACTIONS CORRECTIVES ET PREVENTIVES EN HYGIENE ET SECURITE DANS LA SOCIÉTÉ (X jours)

MODULE 4 : L'APPLICATION DU DOCUMENT UNIQUE ET DES DOCUMENTS S'Y RATTACHANT (X jours)

MODULE 5 : METTRE EN PLACE DES DOCUMENTS SECURITE DANS SON ENTREPRISE (X jours)

MODULE 6 : ETRE UN RELAI EFFICACE AVEC L'ENCADREMENT (X jours)

MODULE 7 : FORMER UN NOUVEL ARRIVANT DANS LA SOCIÉTÉ (X jours)

### Prérequis :

- Savoir travailler en équipe (collaborer, respecter, communiquer, dialoguer, associer, motiver, anticiper, participer à l'efficacité collective).
- Posséder des compétences rédactionnelles et de synthétisation.
- Posséder des notions de base en sécurité et prévention des risques professionnels.

## Public(s) concerné(s) :

Toute personne désignée par le chef d'établissement pour mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels (EvRP), Préventeurs d'entreprise, Membres CSE, RQSE, animateur Sécurité, Responsable Ressources Humaines

## Moyens utilisés et supports pédagogiques :

*Ceux-ci pourront varier selon, le site, la séquence pédagogique, et les besoins identifiés en formation.*

- Supports de cours et ressources pédagogiques (propriété de FG PARTENAIRE PREVENTION) tels que : livret d'accueil, instructions de sécurité, grille d'évaluation, ou tout modèle de documents liés à la sécurité,
- Documentations techniques diverses,
- Documentations réglementaires et législatives,
- Tout outil ou machine, pouvant illustrer de façon concrète les apports théoriques,
- Ordinateur portable,
- Projecteur vidéo (ou affichage sur grand écran LCD),
- Paper-board et/ou tableau blanc.

## Modalités pédagogiques :

### Méthodes pédagogiques utilisées :

*Les formations sont étayées par :*

- Animation du groupe, ou sous-groupes selon séquences pédagogiques (ateliers),
- Briefing /débriefing sur l'atteinte des objectifs en individuel et/ou collectif, afin de réguler et personnaliser la formation,
- Apports théoriques et pratiques transférables sur les postes de travail,
- Mises en situations concrètes, argumentées, illustrées par le formateur, par le biais d'exemples vécus en entreprise ou de cas pratiques (retour d'expériences),
- Echange de pratiques entre stagiaires et formateur,
- Exercices pratiques basés sur les documents et outils de la société,

### Formateurs intervenants (selon domaines de compétences et séquences pédagogiques) :

**Guy FIECHA, Formateur, Gérant FG Partenaire Prévention**

Domaines de compétences en lien avec la formation délivrée :

- Formateur à l'Évaluation des risques professionnels (EVRP) par le réseau prévention CARSAT/INRS
- Spécialiste, conseiller technique, auditeur, rédacteur en sécurité du travail et prévention des risques professionnels.
- Spécialiste, conseiller technique, auditeur, rédacteur en Code du travail, de Sécurité Sociale
- Ancien Vérificateur, inspecteur électricité, levage, machines Bureau Veritas.
- animateur sécurité (Diplôme délivrée par l'UIMM) dans le domaine de l'industrie.
- Homme ressource sécurité routière (formé par la CARSAT).
- Assistant technique sur dossier pénal auprès des avocats (en cours d'accréditation expert judiciaire)
- Administrateur au Conseil d'Administration de la CPAM de l'Aisne
- Administrateur à l'Observatoire Départemental du Dialogue Social de la DIRECCTE pour le département de l'Aisne

## Evaluation finale et sanction de la formation :

### Evaluation :

- L'appréciation des résultats et des acquis des stagiaires à l'issue de la formation, se fera au travers de la mise en œuvre d'une évaluation permettant de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action.

## Sanction de la formation :

A l'issue de la formation, chaque stagiaire se verra remettre une attestation de formation précisant :

- L'intitulé exact,
- La nature,
- Les objectifs pédagogiques,
- Les dates,
- La durée effectuée,
- Le/les intervenant(s),
- Les résultats de l'évaluation des acquis (selon l'échelle suivante : Non acquis, en voie d'acquisition, acquis, maîtrisé).

## Durée totale de la formation :

---

**X jours ouvrés (XX heures)**

## Coût de la prestation :

---

**0.000.00 € HT** par journée de formation (groupe de 1 à 5 personnes maximum)